

BORDEREAU D'ENVOI

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
← NUMÉRO INDICUÉ CI-CONTRE

Date 13.12 01 200
WUB

DATE DES FAITS (JOUR, MOIS, AN OU PÉRIODE)
05/11/1990

LOCALISATION DES FAITS (COMMUNE, LIEU-DIT, CODE DÉPARTEMENT)
Espace aérien (Commune de)

AFFAIRE (NOM DES PARTIES EN CAUSE)
W

OBJET DE LA PROCÉDURE
Passage d'un objet volant non identifié.

ENQUÊTE

- PRÉLIMINAIRE
- FLAGRANT DÉLIT
- COMMISSION ROGATOIRE

AUTRE

Renseignements Administra-
tifs

SCELLÉ(S)

- INVENTAIRE JOINT

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
01	Procès-verbal de synthèse 90307273/1
02	Procès-verbal d'audition de témoin (W)
03	Croquis établi par W
<input type="checkbox"/> SUITE DU BORDEREAU D'ENVOI SUR LA PAGE SUIVANTE	

INDEXATION DÉPART ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES.

DESTINATAIRES

- 1 M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE près le TGI à.....
- 1 Monsieur le Préfet de la à.....
- 1 Monsieur le Général, commandant Région Aérienne à (V.H)
- 2 Monsieur le Ministre de la Défense DGGN Bureau Défense Opérations (V.H)
- AUX ARCHIVES VOIR LA SUITE DES DESTINATAIRES SUR LA PAGE SUIVANTE.

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT de gpc
LE 198

10 DEC. 1990
4779

PROCÉDURE

D'ENQUETE PRELIMINAIRE

PROCÈS-VERBAL

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

N° PIECE

1

N° FEUILLET

1 / 2

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

Passage d'objet volant non identifié, le 05/11/1990, aux environs de 18 H 50', au dessus du canton de

90307273/A

DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES

NOUS TROUVANT A (LIEU)

Ce jour dix sept novembre, mil neuf cent quatre vingt-dix, à dix heures, au bureau de la brigade de

nous soussigné(s) V. M.D.L/Chef O.P.J et B, Gendarme A.P.J de la Compagnie, en résidence à

Vu les articles

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

I. P R E A M B U L E

Le sept novembre, mil neuf cent quatre vingt-dix, à seize heures quarante, nous sommes avisé, à notre unité, par Monsieur W, du passage d'objet volant non identifié, au dessus de la commune de. Ce phénomène a été constaté, le 05 novembre 1990, aux environs de 18 heures 50. Le sus nommé, en a été le témoin visuel.

II - MESURES PRISES.

Par message numéro 364/2, nous rendons compte des faits à notre Commandant de Compagnie à et informons la salle opérationnelle du Groupement de Gendarmerie de la.

Nous informons téléphoniquement le G.E.P.A.N (Groupe d'étude des phénomènes aérospatiaux non identifiés) sis à.

III - E N Q U E T E.

W, témoin oculaire, est entendu. L'intéressé nous fait savoir que le phénomène s'est déroulé, alors qu'il était en voiture, sur le Chemin Départemental numéro. Il venait et se rendait à. Afin d'observer ce qui se passait, il s'est arrêté au passage à niveau de la gare de.

LES-ENQUETEURS

90307273

Il nous signale que l'objet, est en réalité une lueur, passant d'ouest en est. Il le décrit comme étant une masse, sombre, constellée de points lumineux, clignotants à l'arrière et au centre, puis fixes et plus clairs à l'avant. Cet objet, qui se déplace rapidement, en silence et à l'horizontal, assez haut dans le ciel, laisse derrière lui des traînées lumineuses, non éblouissantes. Cette apparition n'a pas changé de forme au cours de son évolution et a poursuivi sa trajectoire. W , signale également qu'après avoir observé le phénomène, il a vu passer, dans le ciel, beaucoup plus haut, dans l'axe Nord/Sud, un avion de ligne.

PIECE NMR 180/2

A noter que le jour de l'apparition, le temps était clair et la température de zéro degré environ. Il n'y avait pas de nuages, ni de vent. De plus, Monsieur W , nous a signalé le fait, qu'après avoir eu connaissance d'autres témoignages (Articles parus dans les journaux nationaux).

Le jour des faits, le témoin était accompagné de son épouse, laquelle nous a confirmé verbalement les constatations de son époux.

A notre demande, W a établi un croquis descriptif de l'objet volant qu'il a vu.

W , est un homme de bonne réputation, favorablement connu de notre unité.

Les recherches effectuées à la gare de , ainsi que sur les différentes communes de notre circonscription, en vue de découvrir d'autres témoins, sont restées vaines.

IV - C L O T U R E

De l'enquête effectuée et des renseignements recueillis, tant auprès du G.E.F.A.N, qu'à la lecture des informations nationales, il apparaît que le présent phénomène est bien réel et qu'il a déjà été signalé. Des conclusions avancées par les spécialistes, ces objets proviendraient, soit de l'éclatement d'un satellite, soit de l'éclatement d'une météorite. la présente enquête ne permet pas de confirmer ou d'infirmer ces hypothèses. Tous renseignements nouveaux qui seront recueillis dans les prochains jours feront l'objet d'un procès-verbal complémentaire.

FAIT ET

, le 17.11.1990 à 11 HEURES

LES ENQUETEURS

UNITÉ

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)

N° 180 / 1990

DE TEMOIN

N° PIÈCE

2

N° FEUILLES

11 / 1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour sept novembre, mil neuf cent quatre vingt dix, à seize heures cinquante

nous soussigné(s) B, Gendarme A.P.J, de la compagnie
en résidence à

vu les articles

du code de procédure pénale,

Au bureau de notre Brigade, faisons comparaître devant nous la personne ci-après nommée, qui, entendue aussitôt et séparément, nous déclare:

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

W

SEXES, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

masculin, né le

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

FILIACTION

DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS

fils de

SITUATION DE FAMILLE

M.3

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

demeurant à, Commune de. Educateur technique.

"" Le cinq novembre, mil neuf cent quatre vingt-dix, aux environs de dix-huit heures cinquante, je revenais en voiture, accompagné de mon épouse. Je me dirigeais sur, par le Chemin Départemental. Arrivé à hauteur du passage à niveau de la gare de, commune de

, ma femme m'a informé qu'elle voyait un objet lumineux dans le ciel. A ce moment là, j'ai arrêté mon véhicule sur le bas côté et j'en suis descendu, accompagné de mon épouse.

"" Nous avons aperçu la lueur venant vers nous, en provenance de. Au début, l'objet, nous a paru bien haut, mais je ne suis pas en mesure d'évaluer à quelle altitude. Ce dernier se déplaçait en silence, assez rapidement, et en se tenant horizontalement par rapport à notre situation.

"" L'objet ressemblait à une grosse masse sombre, constellée de points lumineux clignotants à l'arrière et au centre, puis fixes et plus claires à l'avant. Derrière lui, il laissait des traînées lumineuses non éblouissantes. Il venait de l'ouest et se dirigeait vers l'est. Ce jour là, le temps était clair, il n'y avait pas de nuages, ni de vent. La température était de zéro à peu près.

"" Cet objet n'a pas changé de forme au cours de son évolution et n'a pas modifié sa trajectoire. Nous avons observé cette dernière pendant au moins une minute. Je vous remets le croquis que j'ai établi avec mon épouse. J'ai oublié de vous dire que l'objet avait une forme en "V", avec un autre petit "v" légèrement à l'écart. Tout de suite après ce phénomène, dans l'axe inverse, ou plutôt dans l'axe perpendiculaire, un avion de ligne m'a paru passer, plus haut que l'objet volant.

"" Je n'ai rien d'autre à ajouter sur cette affaire

"" A, le 07 novembre 1990 à 17 heures 20. Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

LA PERSONNE ENTENDUE

L.A.P.J

(A SIGNÉE AU CARNET DE DECLARATIONS)



Plusieurs points lumineux
fixes

90307273

Beaucoup de points lumineux
clignotants

Tracées lumineuses non clignotantes